



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



26077059

Déposé / Reçu le

09 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0408 034 161

Nom

(en entier) : **IRAHM**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Avenue Albert Dumont 40, 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT**

Objet de l'acte : Modification du représentant du commissaire

Lors de l'assemblée générale du 30 juin 2024, la société de réviseurs HLB Dodémont – Van Impe & C° (B00013) a été nommée commissaire pour une durée de trois ans, prenant cours à partir de l'exercice comptable débutant le 01/01/2024 et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31/12/2026. La société de réviseurs a désigné Monsieur Alain Malmedy (IRE A01343) en qualité de représentant permanent.

Il ressort des procès-verbaux de l'organe d'administration de HLB Dodémont – Van Impe & C° qu'à compter du 30 septembre 2025, la représentation sera poursuivie par Monsieur Patrick Van Impe (IRE A01618).

Certifié sincère et conforme,

Deschamps Marc
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).